

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1847.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapports faits, au nom de la commission des naturalisations, par M. MOREAU.

I.

Demande du sieur Jonas PIKET.

MESSIEURS,

Le sieur Jonas Piket est né à Leyden (Pays-Bas), le 2 octobre 1791. Ancien soldat de l'Empire, il a pris, en 1816, du service dans l'armée des Pays-Bas, dont il a été congédié le 10 mars 1829.

Il s'est enrôlé en Belgique le 31 mai 1831, et il est actuellement soldat à la 2^e compagnie sédentaire, à Vilvorde, où il s'est concilié l'estime de ses chefs.

Les autorités sont d'avis que ce militaire mérite, à tous égards, que sa demande soit accueillie.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.

II.

Demande du sieur Jean CLEDINA.

MESSIEURS,

Le sieur Jean Cledina, sergent-major armurier au 6^e régiment de ligne, à Liège, est né à La Haye, le 8 novembre 1809.

Il s'est engagé au service belge le 11 juin 1835, après avoir travaillé, à Bruges, près de son père, qui était maître armurier au 6^e régiment depuis 1817.

Il a été incorporé comme milicien de la levée de 1828 de la ville de Bruges ; mais, le 10 novembre 1830, il a été rayé des contrôles, parce qu'il était Hollandais.

Le pétitionnaire a été nommé sergent-major armurier le 11 juin 1845.
Tous les renseignements sont favorables.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.

III.

Demande du sieur Jean-Christian ARNOLD.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Piseuach (grand-duché de Saxe-Weimar), le 6 mai 1817, est entré au service belge le 2 septembre 1838, en qualité de musicien-gagiste ; il a été congédié le 16 novembre 1842, pour expiration de service.

De 1842 à 1844, il a été attaché comme musicien au théâtre d'Anvers, et, le 6 février 1844, il a contracté un nouvel engagement au 6^e régiment de ligne, dans lequel il a continué de servir jusqu'à ce jour.

Il résulte des pièces fournies que le sieur Arnold s'est constamment distingué par sa bonne conduite, son exactitude et son zèle, et que les avis sur sa demande sont favorables.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.

IV.

Demande du sieur Charles LELEU.

MESSIEURS,

Le sieur Charles Leleu, né à Lille (France), le 19 novembre 1809, est venu, en 1834, s'établir en Belgique avec sa famille, près de son beau-père, décoré de la Croix de fer pour une blessure qu'il a reçue au combat de Waelhem.

Il a été nommé, en 1835, surveillant des travaux du canal de Bruxelles à Willebroeck, et il est actuellement garde en chef dudit canal.

La conduite du sieur Leleu a toujours été à l'abri de tous reproches, et les rapports faits sur sa demande sont favorables.

Le Rapporteur,

HYP. MOREAU.

Le Président,

J. MAERTENS.